

DELIBERATION N°2023-24_079
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 11 avril 2024

12. Dossier d'accréditation du Centre de Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 16	
Membres représentés : 9	Pour : 25
Total : 25	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le dossier d'accréditation du Centre de Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Besançon, le 12 avril 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Dossier d'accréditation du Centre CLES

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRES CLEES

**UNIVERSIT^é DE
FRANCHE-COMT^é**

LOGO DE L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>Université de Franche-Comté</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>01/12/2023</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales.....	3
II. Politique des langues de l'établissement	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement...	5
4) Autres informations pertinentes	5
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	5
1) Politique de certification.....	6
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	6
3) Participation au dispositif national CLES	6
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	9
5) Activités du Pôle CLES	11
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 20..-20..	12
V. Avis de l'établissement	12
VI. Dispositions finales	13

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation », **uniquement pour les langues et les niveaux pour lesquels l'établissement est susceptible d'être accrédité et d'organiser les sessions.**

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation/habilitation (année universitaire 2010-2011)	CLES B1	<i>allemand, anglais, espagnol</i>
	CLES B2	<i>allemand, anglais, espagnol</i>
	CLES C1	<i>allemand, anglais, espagnol</i>
Demande actuelle d'accréditation ou de réaccréditation (année universitaire 2023-2024)	CLES B1	<i>allemand, anglais, espagnol, russe</i>
	CLES B2	<i>allemand, anglais, espagnol, russe</i>
	CLES C1	<i>allemand, anglais, espagnol, russe</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>Université de Franche-Comté</i>	<i>1 rue Claude Goudimel 25030 Besançon cedex France</i>
Type (université, école², ...)	<i>Université</i>	
Chef d'établissement	<i>Macha Woronoff</i>	<i>macha.woronoff@univ-fcomte.fr 03 81 66 50 01</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Lyonnais</i>	<i>Isabel pradat-paz Isabel.Pradat-Paz@univ-lyon2.fr</i>
Site(s) de passation	<i>Université de Franche Comté</i>	<i>christophe.lang@univ-fcomte.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Christophe Lang</i>	<i>PR Ufr SJPEG christophe.lang@univ-fcomte.fr 03 81 66 67 40</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION

¹ Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat CLES ([JORF n°0281 du 3 décembre 2016](#))

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MESR peuvent déposer un dossier.

<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>			
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>			

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

L'établissement étant multi-disciplinaire et multi-sites, la situation varie sensiblement d'une formation à une autre. Au moins une langue est obligatoire dans tous les cycles, avec une prédominance de l'anglais dans les formations à caractère scientifique et technique ; deux langues sont proposées dans les filières lettres et sciences humaines.

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

L'accent est mis sur la langue de communication, avec spécialisation progressive au cours du cursus.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Le cadrage du prochain quinquennal prévoit au minimum 15 ECTS en licence (5 UE semestrielles de 3 ECTS) et 6 ECTS en master (1 UE par année). En lettres et SHS, il y a 30 ECTS en L et 9 en M. Les volumes horaires vont de 6 à 10 heures par crédit.

Des formations spécifiques (anglais pour la communication scientifique, intercompréhension des langues romanes) sont proposées dans le cadre des écoles doctorales.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Des cours disciplinaires sont encouragés en anglais. Des ateliers de conversation hebdomadaires, animés par des étudiants natifs ou bilingues, sont ouverts à tous les étudiants, qui peuvent également participer à des tandems linguistiques. Des actions ponctuelles (journée des langues « Out of the Box », accompagnement à la mobilité internationale, soutien aux actions de l'association des étudiants Erasmus, « apéro-langues ») visent à promouvoir l'intérêt pour les langues.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

Les UE de langues obligatoires sont compensables avec les autres matières selon le règlement générale de l'université.

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Les formations étant réparties sur plusieurs sites distants, il n'y a pas de structure unique. Cependant des services ou départements communs fédèrent les enseignements de langues : centre Polyglotte pour Lettres et Sciences Humaines, Centre de Langues à la Bouloie pour Droit, Sports et Sciences. Par ailleurs le Centre de Linguistique Appliquée (CLA) apporte son expertise dans plusieurs formations

- Langues enseignées

Anglais, allemand, espagnol, plus langues modimes à Polyglotte (arabe, chinois, français langue étrangère, grec ancien, italien, latin, portugais, russe)

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Polyglotte et CeLaB disposent chacun d'un personnel BIATS. Polyglotte compte 1 EC et 6E + lecteurs/maitres de langues. Les autres personnels enseignants sont rattachés à leur composante d'affectation.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Dans certaines structures, les enseignements sont mutualisés par année de cursus et les étudiants répartis en groupes de niveau (quand c'est possible et souhaitable). D'autres structures privilégient les groupes de spécialité.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Là où des groupes de niveau sont organisés, un test de positionnement (papier ou multimédia) est réalisé en début de cycle ; ensuite les groupes sont constitués sur la base des résultats obtenus

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

La plupart des formations sont en présentiel ; les centres de langue permettent une organisation des enseignements hybrides, avec un recours affirmé aux ressources en ligne (plateforme Moodle, Global exam) et hors-ligne (exercices dédiés).

4) Autres informations pertinentes

La période écoulée a permis la mise en place de la certification CLES. Celle-ci a été pour l'établissement et pour les équipes enseignantes l'occasion d'une coordination et d'une collaboration accrues qui doivent s'amplifier.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : *Cliquer ici pour taper du texte.*

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL
<p>1) Public visé (Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)</p> <p><i>Tous les étudiants sont encouragés à passer la certification en fonction de leurs compétences.</i></p>
<p>2) Politique de certification (Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))</p> <p><i>La certification est proposée à tous les étudiants sur la base du volontariat ; en particulier tous les étudiants de master doivent avoir accès à une certification. Certaines formations spécifiques (Cursus Master en Ingénierie, école d'ingénieurs interne ISIFC) réclament une certification B2 minimum en fin de cursus.</i></p>
<p>3) Politique tarifaire (Certification payante, gratuite par type de public)</p> <p><i>La certification CLES est gratuite une fois par langue et par niveau au cours de la scolarité</i></p>
<p>4) Autres certifications proposées par l'établissement (Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)</p> <p><i>D'autres certifications de langues (notamment TOEIC® à destination du monde de l'industrie) peuvent être proposées à prix coutant, ou prises en charge en master sous réserve d'un niveau minimum (Toeic 750).</i></p> <p><i>Par ailleurs l'établissement a mis en place un Centre de Certification qui coordonne les différentes certifications proposées à l'ensemble des étudiants (PIX, Voltaire) et d'autres plus spécialisées (informatique, finances, santé).</i></p>

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES	
A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>test en ligne ; les 4 compétences sont testées sur la base des compétences minimum attendues au niveau B1</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>positionnement obligatoire ou inscription validée par l'enseignant</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants				Taux de réussite par langue et par niveau	
		(Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)				DEF	%
		cles	langue	candidats	présents		

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

2022-2023	1er avril 2023	1	allemand	16	16	8	50
		1	espagnol	19	19	2	89,5

2021-2022	Pas de données						
2020-2021	05/06/2021	1	Anglais	12	12	2	83
	05/06/2021	2	Anglais	21	19	0	100
2019-2020	15/01/2020	1	Anglais	29	29	7	75,9
	15/01/2020	2	Anglais	35	35	4	88,6
2018/2019	04/06/2019	1	Russe	9	7	1	85,7
	04/06/2019	2	Russe	5	5	2	60
	01/01/2019	1	Anglais	26	26	0	100
	01/01/2019	2	Anglais	45	71	16	64,4
	01/02/2019	2	espagnol	4	4	1	75

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)

néant

- Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)

environ 10 enseignants formés à la conception de sujets

- Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)

néant

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)

Un message est envoyé à l'occasion de chacune des deux sessions à l'ensemble de étudiants pour les informer sur la nature de la certification CLES et les conditions d'inscription.

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

Actions à l'étude

- Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	1	1	1
	ANGLAIS	?		
	ARABE	?		
	ESPAGNOL	1		
	FLE			
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			
CLES B2	ALLEMAND		?	1
	ANGLAIS			
	ARABE			
	ESPAGNOL			
	FLE			
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS *NON ENCORE DISPONIBLE			
	PORTUGAIS			
RUSSE				
CLES C1	ALLEMAND		?	
	ANGLAIS			
	ARABE *NON ENCORE DISPONIBLE			
	ESPAGNOL			
	FLE *NON ENCORE DISPONIBLE			
	GREC M. *NON ENCORE DISPONIBLE			
	ITALIEN			
	POLONAIS *NON ENCORE DISPONIBLE			
	PORTUGAIS *NON ENCORE DISPONIBLE			
RUSSE *NON ENCORE DISPONIBLE				

- Rémunérations accordées pour chacune de ces activités

20 HETD

- Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	?	?	?	?	?	?	?
	ANGLAIS	?	?	?	?	?		
	ARABE	?	?	?	?	?		
	ESPAGNOL	?	?	?	?	?		
	FLE	?	?	?	?	?		
	GREC M.	?	?	?	?	?		
	ITALIEN	?	?	?	?	?		

	POLONAIS	?	?	?	?	?	
	PORTUGAIS	?	?	?	?	?	
	RUSSE	?	?	?	?	?	
CLES B2	ALLEMAND	?	?	?	?	?	?
	ANGLAIS	?	?	?	?	?	
	ARABE	?	?	?	?	?	
	ESPAGNOL	?	?	?	?	?	
	FLE	?	?	?	?	?	
	GREC M.	?	?	?	?	?	
	ITALIEN	?	?	?	?	?	
	POLONAIS	?	?	?	?	?	
	PORTUGAIS	?	?	?	?	?	
	RUSSE	?	?	?	?	?	
CLES C1	ALLEMAND	?	?	?	?	?	?
	ANGLAIS	?	?	?	?	?	
	ARABE	?	?	?	?	?	
	ESPAGNOL	?	?	?	?	?	
	FLE	?	?	?	?	?	
	GREC M.	?	?	?	?	?	
	ITALIEN	?	?	?	?	?	
	POLONAIS	?	?	?	?	?	
	PORTUGAIS	?	?	?	?	?	
RUSSE	?	?	?	?	?		

Suite à un changement dans l'organisation du CLES, nous n'avons pas eu l'information des personnes qui s'en occupaient.

➤ **Autres informations**

Cliquer ici pour taper du texte.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Mina Ait'mbark	PRCE	anglais	UFR SLHS Besançon	correction; jury	mina.ait_mbark@univ-fcomte.fr
Ludivine Bouheliier	PRCE	anglais	UFR SJEPG Besançon	correction; jury	ludivine.bouheliier@univ-fcomte.fr

⁶ Responsable de centre, responsable de comité de validation, concepteur, formateur d'évaluateur, évaluateur etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, formateur d'évaluateur, évaluateur, surveillant), administratif, technicien.

Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)

Christophe Brignot	PRCE	anglais	UFR SJEPEG Besançon	correction; jury	christophe.brignot@univ- fcomte.fr
			Montbéliard	correction; jury	myriam.carrillat@univ- fcomte.fr
Anne-Christine Gaber	PRCE	espagnol	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury	anne- christine.gaber@univ- fcomte.fr
Susanne Garabedian	PRAG	allemand	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury	susanne.garabedian@uni- v-fcomte.fr
Philippe Garnier	PRCE	anglais	UFR SLHS Besançon	correction; jury	philippe.garnier@univ- fcomte.fr
Pascale Gil	PRCE	anglais	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury	pascale.gil@univ- fcomte.fr
Fabienne Halm	PRAG	anglais	UFR STGI Montbéliard	correction; jury	fabienne.halm@univ- fcomte.fr
Laura Isely	PRAG	espagnol	IUT Besançon- Vesoul	correction; jury; conception de sujet	laura.isely@univ- fcomte.fr
Herve Jamon	PRCE	anglais	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury; conception de sujet	herve.jamon@univ- fcomte.fr
Fanny Lalevee	PRCE	anglais	UFR STGI Montbéliard	correction; jury	fanny.lalevee@univ- fcomte.fr
Michelle Laurent- Chareton	PRCE	anglais	IUT Besançon- Vesoul	correction; jury	michelle.laurent- chareton@univ-fcomte.fr
Dana Leon-Henri	MCF	anglais	UFR SLHS Besançon ; EA4661 ELLIADD	correction; jury	dana.leon-henri@univ- fcomte.fr
Alice Mettetal	PE	anglais	ESPE Besançon	correction; jury	alice.mettetal@univ- fcomte.fr
Helga Mettetal	PRAG	allemand	UFR SJEPEG Besançon	correction; jury	helga.mettetal@univ- fcomte.fr
Monique Mougin	PRCE	anglais	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury	monique.mougin@univ- fcomte.fr
Karine Nadler	PRCE	anglais	IUT Belfort- Montbéliard	correction; jury	karine.nadler@univ- fcomte.fr
Arnaud Perrin	PRCE	anglais	USports Besançon	correction; jury	arnaud.perrin@univ- fcomte.fr
Marlon Poggio	PRCE	allemand	UFR SLHS Besançon	correction; jury; conception de sujet	marlon.poggio@univ- fcomte.fr
Bénédicte Reyssat	PRAG	anglais	UFR SLHS Besançon	correction; jury	benedicte.reyssat@univ- fcomte.fr
Sandra Sacksteder	PRCE	espagnol	UFR SLHS Besançon	correction; jury	sandra.sacksteder@univ- fcomte.fr
Jonathan Yelbert	PRCE	anglais	UFR ST Besançon	correction; jury	jonathan.yelbert@univ- fcomte.fr
Steven Gonget	BIAT S	/	SUP-FC	Coordinateur	Steven.gonget@univ- fcomte.fr

Tarifs appliqués pour la passation :

Tarifs préconisés par le CLES

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (évaluateurs, concepteurs, formateurs d'évaluateurs) ont reçu une formation CLES et ont été accrédités.

non

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ⁹
ordinateur, vidéoprojecteur, haut-parleurs	4	amphithéâtres ou salles équipées
ordinateurs, micro-casques	100	4 laboratoires multimédia (CLES1)

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

Nombreux échanges entre les membres des équipes des différents sites ; sur chaque site, les interrogations orales du CLES se font en jury double, et toutes les corrections sont faites en commun pour en assurer l'harmonisation.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ? (se reporter au Référentiel 7.3 : pour les cas annulation des sessions et destruction des sujets)

Seul le coordonnateur de centre et le responsable de site ont accès aux documents électroniques avant la session ; les tirages sont faits et stockés selon les procédures habituelles de duplication des sujets d'examen, avec les mêmes conditions de confidentialité. A l'issue des sessions tous les documents sont rassemblés par le coordonnateur ; seules les copies des candidats sont conservées pendant la durée légale (un an) ; tous les autres documents sont détruits.

5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Cliquer ici pour taper du texte.

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, etc. ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2024-2029

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

Tous les étudiants sont encouragés à passer la certification en fonction de leurs compétences.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

La certification est proposée à tous les étudiants sur la base du volontariat ; en particulier tous les étudiants de master doivent avoir accès à une certification. Certaines formations spécifiques (Cursus Master en Ingénierie, école d'ingénieurs interne ISIFC) réclament une certification B2 minimum en fin de cursus.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

La certification CLES est gratuite une fois par langue et par niveau au cours de la scolarité

4) Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts)

Point fort : La certification est bien connue des étudiants et le passage de la certification est normalisé.

Point faible : Manque de référents

Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

D'autres certifications de langues (notamment TOEIC® à destination du monde de l'industrie) peuvent être proposées à prix coutant, ou prises en charge en master sous réserve d'un niveau minimum (Toeic 750).

Par ailleurs l'établissement a mis en place un Centre de Certification qui coordonne les différentes certifications proposées à l'ensemble des étudiants (PIXi, Voltaire) et d'autres plus spécialisées (informatique, finances, santé).

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP Formation et résultats du vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) sur la demande d'accréditation et sur les tarifs)

¹⁰ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

Cliquer ici pour taper du texte.

VI. DISPOSITIONS FINALES

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ...

le ...

Signature

Cliquer ici pour taper du texte.